CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

Programme LEADER du Pays du Mans – FA 3 « mobilités et aménagements durables »

Dépenses éligibles :
101 979 €
LEADER : 29 627 €

Autres financeurs : Etat.
Années : 2017-2018

Voies douces rues des Cèpes, des Vignes et des Violettes

Commune de Brette-les-Pins

Localisation du projet :
Brette-les-Pins

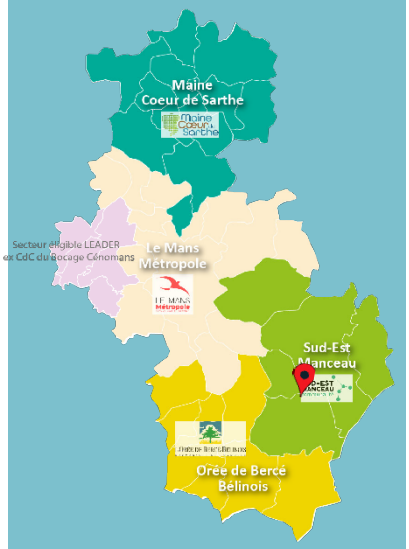

Maître d'ouvrage :
Commune de Brette-les-Pins

Le projet bref …

- Création de voies douces afin de favoriser le cheminement des habitants de la commune vers le centre bourg, et permettre aux enfants d'accéder aux équipements publics scolaires et sportifs en toute sécurité.

Le projet en actions …

- Utilisation de matériaux naturels, facilitant l'infiltration et s'intégrant mieux dans l'environnement.

Le projet en chiffres …

- 100 % de surfaces perméables

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de favoriser la création de cheminements doux respectueux de l'environnements via l'exigence d'utilisation de matériaux perméables.

GAL du Pays du Mans
15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2
02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr